



**FICHE D'INSCRIPTION  
JOURNEE DRONES & VOL INDOOR  
Gymnase Camus à MEAUX (77)  
DIMANCHE 3 MARS 2024**

NOM: \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Club : \_\_\_\_\_ (facultatif)

Assurance : voir fiche ci jointe

Je participerai avec un ou des (mettre une ou des croix) :

Drone

Aéronef Indoor

Pour faciliter l'organisation de la journée retournez la fiche par mail ou par voie postale **AVANT LE 24 FEVRIER 2024:**

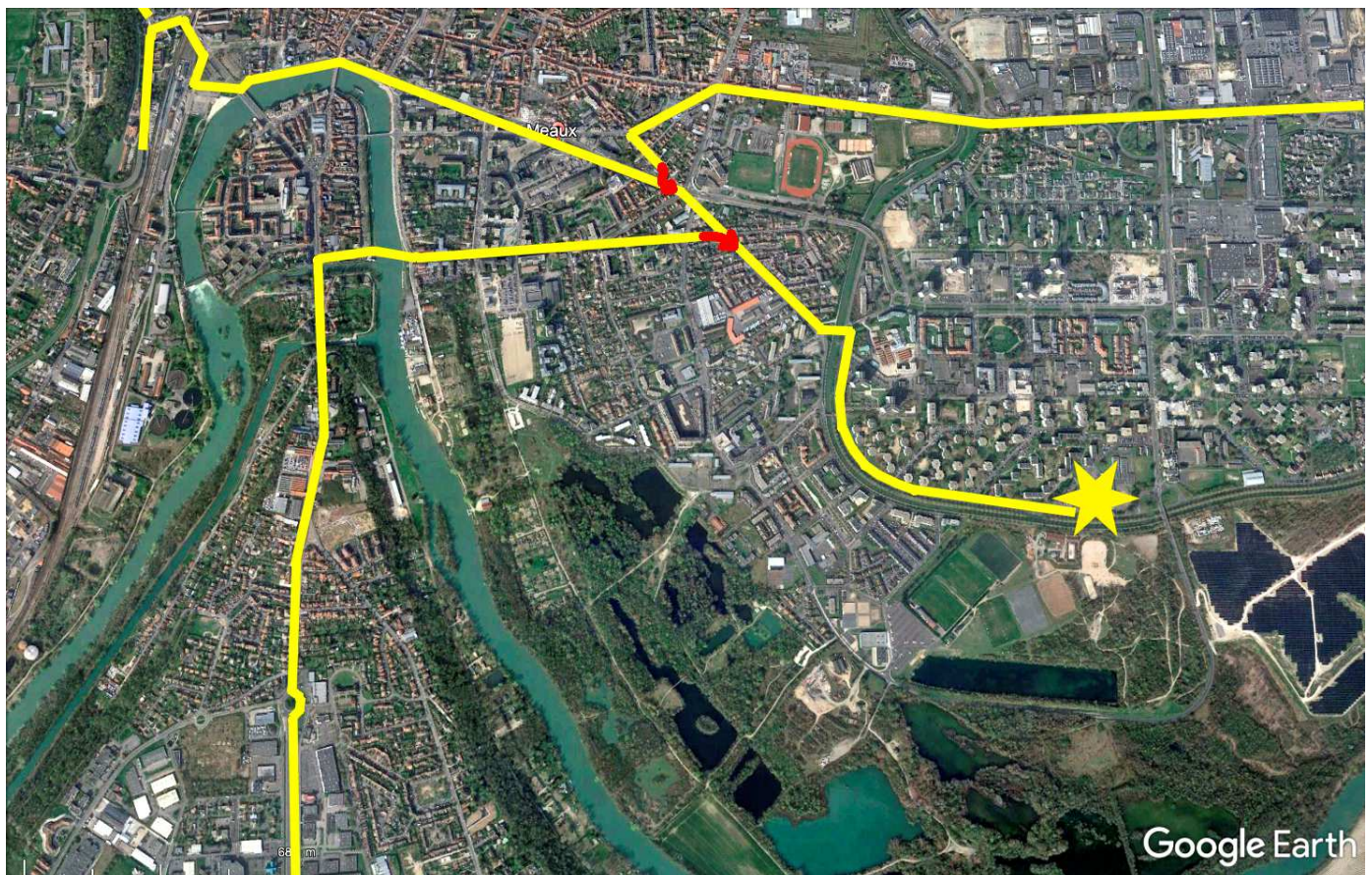
**M.C.MEAUX 11 rue Sébastien de Brossard 77100 MEAUX**

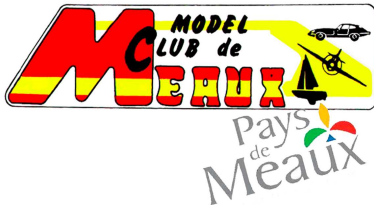
**E-mail : secretaire@m-c-meaux.fr**

Accueil dès 9 h.

Le Model Club vous offrira à midi le pot de l'amitié.

**Pour le bien de tous et le respect de l'environnement n'oubliez pas d'apporter votre verre réutilisable**





## ASSURANCES DES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LE MODEL CLUB

Le Model Club a sa propre assurance couvrant les modélistes ayant souscrit une assurance de responsabilité civile de modélisme auprès du club.

Les assureurs des manifestations couvrent la responsabilité civile de l'organisateur et de ses membres.

La couverture d'assurance est effective de l'arrivée des membres du club à la manifestation jusqu'au départ du dernier membre ayant quitté les lieux.

Les assureurs pour les sections aéromodélisme et voitures RC ne couvrent pas le matériel des modélistes listés par l'intermédiaire des fédérations à laquelle si la manifestation y est enregistrée.

La responsabilité civile des participants doit être couverte par leurs soins, elle ne peut en aucune manière être subrogée par l'organisateur.

Les modélistes non référencés auprès des fédérations dont le Model Club est membre, devront fournir une attestation de responsabilité civile (voir ci-dessous).

***Dans les autres cas ils pourront souscrire l'assurance de responsabilité civile de l'organisateur à chaque manifestation organisée par le Model Club.***

Les assurances déclinent toute responsabilité et déchargent l'organisateur pour tous actes délictueux ou déclarés après la fin de la manifestation.

La responsabilité de l'organisateur ne peut être constatée que si le risque provient bien de son fait, les risques entraînés par un participant lors d'animations ou compétitions amicales ne sont jamais pris en compte par les assurances de l'organisateur. Toutefois si un participant auteur d'un sinistre éventuel considère que la responsabilité de l'organisateur peut être invoquée, il lui appartiendra de saisir son propre assureur de ce fait.

*Nota : le Model Club utilise les installations sportives de la ville. Par convention avec le Service des Sports le Model Club doit détenir une assurance de responsabilité civile d'organisateur non liée aux fédérations pour tous les espaces et les créneaux mis à sa disposition, couvrant les bâtiments et les participants.*

### ATTESTATION DE RESPONSABILITE CIVILE

Je soussigné \_\_\_\_\_ certifie détenir une **assurance (\*) française de responsabilité civile** en cours de validité couvrant les risques liés au modélisme lors d'une rencontre ou d'une compétition.

Assureur : \_\_\_\_\_ N° du contrat : \_\_\_\_\_

*Fournir une copie ou présenter l'attestation de l'assureur à l'ouverture de la manifestation*

ou

Fédération : FFAM  UFOLEP  UMN  N° de licence: \_\_\_\_\_

*Présenter la licence en cours de validité à l'ouverture de la manifestation*

***N'ayant pas d'attestation de responsabilité civile liée à la pratique du modélisme je souscris auprès de l'organisateur une assurance de 3€.***

Signature

Date : \_\_\_\_\_

*(\*) L'assurance des cartes bleues ne couvre pas l'activité lors d'une manifestation = uniquement usage privé*



***Dimanche 3 mars 2024***  
***Gymnase Camus***  
***Amicale de vol Indoor***  
***et de Drones***  
***radiocommandés***

No peut voler sur le vol public



**ATTENTION**

Seul les pilotes ayant l'attestation de formation des télé-pilotes d'aéronefs civils circulant sans personne à bord utilisés à des fins de loisir pourront évoluer

Les modèles supérieurs à 800 g seront en présentation statique aux visiteurs  
Les modèles supérieurs à 250g devront avoir leur immatriculation FR.....

L'organisateur se garde le droit de refuser des modèles en évolution pour des raisons de sécurité

Les pilotes doivent avant tout vol contrôler le modèle et l'état des batteries